Le journal municipal estival de



Castillon-du-Gard







Ce qui change pour la période estivale

Les horaires de la mairie :

Jusqu'au vendredi 26 août 2016, le secrétariat de la mairie vous accueillera uniquement de 08h00 à 12h00

LA POSTE

Petit point civilité :

Pensez à nettoyer régulièrement vos poubelles, cela évite les mauvaises odeurs et surtout la concentration de nuisibles (vers)!

Les horaires de la poste :

Jusqu'au vendredi 26 août 2016, votre agence postale vous accueillera uniquement le matin,

L'agence sera fermée du 01 au 15 août 2016



Pour un territoire propre, jetons moins et trions mieux!

DOUBLE COLLECTE DU ResTE PLANNING POUR L'ÉTÉ 2016 DU 4 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE



Comme les années précédentes, le SICTOMU réalise une double collecte du reste pour la période estivale. Du 04 juillet au 03 septembre 2016, le ramassage s'effectuera le **vendredi** et le **mardi**.

Pensez à sortir votre poubelle la veille au soir ainsi qu'à la rentrer après la collecte!

Pour faciliter la distribution de votre courrier, La Poste vous remercie d'éviter de mettre votre bac d'ordures ménagères devant votre boite aux lettres.

Prêt des tables et chaises

La Municipalité met à disposition des Castillonnais des tables et chaises, à titre gratuit et sous réserve des disponibilités,

Pour les réserver, vous devez contacter le secrétariat au 04.66.37.12.74 et fournir un chèque de caution de 100 € à l'ordre du Trésor Public.

Le matériel est à récupérer par vos propres moyens au hangar communal (ancienne SNET) 17 chemin des Perrières le vendredi de 07h30 à 09h00 et doit être ramenés le lundi entre 07h30 à 09h00



Canicule

La plate-forme téléphonique « Canicule Info Service » vous informe au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 08h00 à 20h00, jusqu'au 31 Août 2016.

Vous pouvez également contacter le secrétariat de la mairie au 04.66.37.12.74 en cas de besoin.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



Petits rappels pour les enfants et adultes...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses
- Je ne reste pas en plein soleil
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même

Pour les personnes âgées...

- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais
- Je mange normalement
- Je bois environ 1,5 litre d'eau par jour

.Pour tous...

- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- Je prends des nouvelles de mon entourage





Du 05 au 16 Juillet 2016 : Exposition photographique sur le thème « ils sont d'ici » organisée par l'association des paralysés de France, à la maison des remparts

12 Juillet 2016 : Journée accrobranche sur le site Escattes Aventure à Nîmes pour les Castillonnais entre 8 et 13 ans offert par le Centre Communal d'Action Sociale

24 Juillet 2016 : Concert gratuit de Coline Serreau et la Chorale de Delta à 18h à l'église St-Christophe

29/30/31 Juillet 2016 : Fête votive

Du 05 au 17 Août 2016 : Exposition de bijoux organisée par Madame Ladreyt à la maison des remparts.

07 Août 2016: Brocante sur la place du 8 Mai 1945

21 Août 2016 : L'association « Le Pont des Arts » organise un concert de Polyphonies italiennes traditionnelles à la chapelle Saint Caprais *(entrée payante, réservation possible au 06 12 70 74 79)*

25 Août 2016 : Journée Canoë pour les Castillonnais entre 11 et 17 ans offert par le Centre Communal d'Action Sociale (Inscription en mairie avant le 19 août 2016)

Du 15 au 25 Septembre 2016 : Exposition ALDEBO (Arts Contemporains) à la chapelle Saint Caprais

17/18 Septembre 2016 : Journée du patrimoine

17 Septembre 2016 : Spectacle de rue « Castillon à pas contés » à 16h00 (rendez-vous devant la mairie)



Mardi 19 Juillet 2016 et Mardi 02 Août 2016 : Producteurs, restaurateurs et associations culturelles vous donnent rendez-vous pour un moment convivial lors des marchés provençaux pour éveiller vos papilles et pupilles



Le bus de la mer

Tous à vos maillots, les inscriptions pour le bus de la mer sont ouvertes!!

Un bus assurera une correspondance de Castillon du Gard au Grau du Roi, tous les mercredis jusqu'au 24 Août 2016

Les inscriptions se feront auprès du secrétariat entre 08h et 12h, elles seront individuelles et devront être renouvelées chaque semaine. Les enfants de 16 à 18 ans devront fournir une autorisation parentale et la copie de la carte nationale d'identité d'un des parents. Les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.





Opération tranquillité Vacances

Vous partez en vacances, l'Agent de Surveillance de la Voie Publique de la commune peut assurer une surveillance de votre maison..

Pour cela, pensez à signaler votre absence auprès du secrétariat (confidentialité assurée)

Les référents quartiers

Outre le quadrillage du village par un réseau de vidéo surveillance de très grande qualité, il faut aussi compter sur la solidarité entre les habitants avec le dispositif de « référents quartiers ».

Le concept de « la commission Vigilance et Prévention » est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance du voisinage d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin!!).

C'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également être dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec les forces de l'ordre.

Pour connaître le nom et les coordonnées de votre référent, veuillez consulter le site internet de la commune : www.castillondugard.fr



Pour « être sec avec les moustiques »

Les bons gestes à avoir.....

\/ I			
VΙ	 _	ĸ	

(i fois par semaine, tous les receptacles qui ne peuvent être ranges)
	Coupelles sous les pots de fleurs et de plantes vertes.
	Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond, de type « Riviera ».
	Gamelles plastiques ou inox pour animaux domestiques.
	Pieds de parasols.
	Bouturages.
	Plis de bâches (couvrant les mobiliers de jardin, les piscines).

☐ Eléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardin, cigales...).

		NI	\sim	_	$\overline{}$	
_	/\	N	ľ	_	_	
- 13	_	14	u	_	•	

(à l'abri de la pluie et/ou des irrigations)

- ☐ Brouettes.
- ☐ Sceaux de jardinage, de chantier ou de vendanges.
- Pneumatiques.
- ☐ Jouets pour enfants laissés à l'extérieur.
- Cendriers laissés sur une table.

Pluviomètres plastiques.

- Poubelles.
- Arrosoirs.
- ☐ Casseroles, caisses, pots divers.

COUVRIR!

(de façon complétement hermétique)

- □ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuve.
- Fûts divers.
- Réceptacles pluviaux en plastique via les chenaux de la maison.

CURER!

(pour faciliter les écoulements des eaux)

- ☐ Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- ☐ Bondes d'évacuation extérieurs.
- ☐ Rigoles couvertes avec grille.
- ☐ Gouttières, chéneaux.



JETER!

_(moins de réceptacles = moins de lieux de ponte pour les moustiques)

- ■Boîtes de conserves métalliques.
- □Déchets de chantier.

ENTRETENIR!

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un lit à moustiques).
- Pièges à sable:
- Bassin d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages, regards et bornes d'arrosage.



Les petits rappels pour bien vivre à Castillon...

Circulation et stationnement



- Roulons à vitesse modérée, respectons les limitations de vitesse, les zones 30 en particulier
- Stationnons nos véhicules uniquement sur les places matérialisées au sol
- Ne stationnons pas sur les places signalées pour les handicapés



La municipalité vous rappelle que des parkings sont à votre disposition

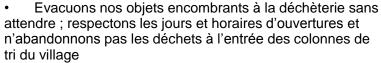
- Place du 8 mai 1945
- Place du château d'Eau
- Chemin neuf
- Chemin de la Coste (derrière la poste)
- Chemin des Oliviers
- Au cimetière

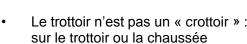


Propreté



Ne jetons pas les détritus en dehors des containers ou vide-ordures réservés à cet usage







Ramassons les déjections de notre chien

Respectons les espaces verts communaux et privés

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : EST INTERDIT!

Civilité et sécurité

Tout brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou des végétaux est interdit ainsi que passible d'une contravention. Nous vous invitons à vous diriger vers la déchetterie de Fournès ou d'Uzès

Aucune dérogation possible!



Uzès (04.66 22 32 70) Fournès (04.66 01 88 04)



Les petits rappels pour bien vivre à Castillon...



Bruit

- Evitons de gêner nos voisins ; le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne.
- Pour bricoler et tondre la pelouse, optons pour des horaires acceptables par tous. L'arrêté préfectoral prévoit que les travaux susceptibles d'entraîner une gêne auditive en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité doivent être effectués :
 - Du lundi au vendredi de 08h30 à 19h30
 - Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



En cas de nuisances sonores répétitives, vous pouvez contacter la gendarmerie de Remoulins en journée au 04.66.37.01.11 ou la police intercommunale la nuit au 06 37 65 44 27



Urbanisme



Castillon du Gard est un village attractif !! Dans l'intérêt de chacun et afin de valoriser notre patrimoine, le respect des règles d'urbanisme de la commune est essentiel.

Pour cela, des visites régulières sur le terrain sont réalisées par les agents de la commune.

Bien-entendu, le souhait de la municipalité n'est pas d'importuner ses administrés mais bel et bien d'éviter toute dérive en amont ainsi que de veiller au respect de ces règles afin de préserver notre charmant village.



Mieux vaut prévenir que détruire !!